

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

PARAISSANT CHAQUE SEMAINE
le MARDI et le VENDREDI.
Abonnement pour l'année,
(frais de poste non compris)... £ 1 0 0

Mélanges Religieux

Les Lettres, Réclamations, Corres-
pondances, etc., doivent être adressées
au Rédacteur-en-Chef, franc de
port.

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

VOL. 14.

MONTREAL, MARDI 22 OCTOBRE 1850.

No. 9.

MANDEMENT D'ENTRÉE

DE MGR. PIERRE-FLAVIEN TURGEON,
ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.

PIERRE-FLAVIEN TURGEON,

Par la miséricorde de Dieu et la Grâce du S. Siège
Apostolique, Archevêque de Québec, etc., etc., etc.

Au Clergé et aux Fidèles de l'Archidiocèse,
Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.

COMME NOUS, NOS TRÈS-CHERS FRÈRES,
vous avez sans doute été profondément affligés
par l'événement douloureux qui vient de
frapper ce diocèse. Dieu nous a enlevé celui
qui, depuis dix-huit ans, était notre père et notre
pasteur commun, celui dont vous avez pu
si souvent admirer la douceur et le zèle, Mon-
seigneur JOSEPH S'G'NAÏ, notre vénérable
archevêque. Vous le pleurez, citoyens de
Québec, vous qui si longtemps l'avez vu exer-
cer au milieu de vous les pénibles et redouta-
bles fonctions de curé; vous le pleurez, ha-
bitants de nos campagnes, vous qui l'aimiez à
visiter pour vous porter des paroles de paix
et d'encouragement; vous le pleurez, vous
surtout nos dignes collaborateurs dans la vigne
du Seigneur, qui avez reçu tant de marques
de sa bonté et de son attachement et qui avez
constamment trouvé en lui le père pieux et
modeste, l'évêque prudent et charitable, le
modèle et le soutien de la discipline ecclési-
astique. Pourrions-nous oublier les qualités
éminentes sacerdotales qu'il a déployées
dans la direction des cures importantes qui
lui furent confiées; ses efforts pour promou-
voir l'éducation religieuse et morale de ses
compatriotes; sa fidélité à visiter réguliè-
rement les paroisses de son immense diocèse,
visites que, malgré son âge avancé et ses in-
firmités croissantes, il a continuées jusqu'à ce
qu'il ait pour ainsi dire succombé sous le fardeau
de son diocèse; mais il n'avait pas pour
cela abandonné ses ouailles chéries. Nou-
veau Moïse, ne pouvant plus descendre dans
la plaine, du haut de sa retraite il tenait ses
mains étendues sur son peuple, et implorait
pour lui la protection du Dieu des armées. Le
Seigneur l'a séparé de nous, mais il n'a point
rompu les liens qui unissaient le troupeau au
pasteur et le pasteur au troupeau. Les prê-
tres du Saint Prêlat s'élevèrent en faveur de ses
enfants vers le trône du Père des miséricordes;
et vous, N. T. C. F., qui avez chez la justice
des hommes sera devant le Très-Haut, pesée
au poids du sanctuaire, vous vous uniriez à
nous pour supplier le Souverain Juge d'accorder
à son serviteur, dans le sein d'Abraham,
un lieu de rafraîchissement, de lumière et de
paix.

Quoique déjà nous eussions reçu de notre véné-
rable prédécesseur la cendrite de son diocèse,
nous sentions, à sa mort, redoubler le poids du
fardeau qu'il nous avait légué. Déjà parve-
nu à un âge avancé, fatigué par des infirmités
incessantes, nous n'en envisageons qu'avec fra-

yeur les devoirs multipliés que nous avons à
remplir, surtout, dans les temps difficiles où
nous sommes. En effet, N. T. C. F., qui d'en-
tre nous ignore que, dans notre pays si long-
temps remarquable par son attachement à la
foi des hommes nés au sein du catholicisme
ont osé lever l'étendard de l'infidélité, et
chercher à répandre, non seulement au mi-
lieu des villes, mais encore au sein des popu-
lations rurales les hideux principes de l'iné-
dulité? Qui serait assez aveugle pour ne pas
apercevoir que les intérêts matériels envahis-
sent le cœur d'un grand nombre de nos frères,
et en prennent possession, au préjudice des
sentiments de religion, de justice, d'honnêteté
qui distinguaient nos pères? Oui! l'homme
ennemi à parn dans le champ du père de fa-
mille. *Inimicus homo hoc fecit* (Math., XIII,
28.); il se hâte d'y semer l'ivraie parmi le
bon grain. *Supereminuit zizanium in medio
tritici* (Ibid., 25). Humbles moissonneurs,
adressons-nous à notre maître pour qu'il re-
pousse au loin ces ennemis de sa maison et de
son saint héritage.

Malgré ces tentatives redoublées de l'es-
prit de ténèbres, nous en avons la ferme con-
fiance, N. T. C. F., Dieu ne nous abandonne-
ra pas. Si les émissaires du mal sont nom-
breux, les amis du bien, multipliés par la grâce
du Seigneur, se renouvellent pour arrêter les
ravages de l'ennemi du salut: le Tout-Puis-
sant prêterait une oreille attentive aux ferven-
tes prières, qui, de toutes les parties de notre
diocèse, vont s'élever vers lui pour implorer sa
miséricorde en notre faveur.

Les fidèles Israélites qui n'ont pas encore
fléchi le genou devant Baal, sont en trop grand
nombre pour ne pas nous laisser espérer que
le Seigneur aura pitié de nos humbles efforts
dans sa cause. Nous nous réjouissons de voir
au premier rang notre digne clergé qui redou-
ble de zèle, à mesure que les besoins s'accrois-
sent. Nous avons, pour preuves de sa fidélité
et de son dévouement, ces nombreuses retraites
où se retrempe la foi, où se purifient les
mœurs d'une portion notable de notre trou-
peau; ces sociétés d'éducation, de tempérance,
de colonisation, si propres à rendre nos
diocésains un peuple moral, éclairé et heu-
reux.

Nous comptons sur la coopération des Chers
Frères des Ecoles Chrétienues, qui, en for-
mant les jeunes gens à la piété, à la docilité,
à l'étude, produisent un bien immense dans
les villes et dans les campagnes. Puissent
leurs pieux établissements s'accroître de
jour en jour, et répandre la bienfaisante in-
fluence d'une éducation religieuse jusque
dans les parties les plus reculées du Canada!

Dans l'énumération des secours qui nous
sont assurés, nous ne saurions oublier ces vic-
eux courageuse, fidèles imitatrices des La Pa-
tricie, des Mance, des Youville, qui se vouent au
service des pauvres, au soulagement des ma-
lades, à la protection des orphelins; nous rap-
pellerons encore ces dignes filles de Ste. Ur-
sule et celles de la seur Bourgeois qui s'occu-
pent, avec tant de succès, à former le cœur et
l'esprit des jeunes personnes qui leur sont con-
fiées. Que le Seigneur continue de bénir
leurs travaux, et les récompense au centuple,
des services qu'elles rendent à nos bien-aimés
diocésains!

Et vous, N. T. C. F., qui vivez au milieu du
monde, vous nous aidez, vous nous soulagez
dans ces fonctions pénibles de notre misis-
tère, par votre empressement à profiter des
moyens de salut qui vous sont présentés; par
votre docilité à la voix de vos pasteurs; par
votre attachement inébranlable à la religion
que vos ancêtres ont apportée dans ce pays,

et qu'ils vous ont léguée comme l'héritage le
plus précieux.

Au milieu de toutes ces espérances qui nous
sont présentées, s'en élève une que nous sa-
lions avec amour. O! spes nostra salva. Oui,
N. T. C. F., nous avons la confiance que la
Bienheureuse Vierge Marie, patronne de ce
diocèse, tournera ses regards miséricordieux
vers nous, et qu'elle nous recommandera, ain-
si que notre cher troupeau, à son divin fils,
auteur de toute grâce excellente et de tout
don parfait. *Omne datum optimum et omne
donum perfectum desursum est* (S. Jac. I. 17).
Qu'aurions-nous à craindre des puissances de
l'enfer sous la protection de celle qui a écrasé
la tête de l'antique serpent? *Ipsa conteret ca-
put tuum*. (Gen. III. 15.)

Désirez, N. T. C. F., de marcher sur les
traces de nos illustres prédécesseurs, qui nous
ont laissé tant de monuments de leur zèle
pour le bien de leur troupeau et pour l'hon-
neur de leur clergé, nous nous faisons un de-
voir de maintenir toutes les sages dispositions
qu'ils ont juré à propos d'adopter à ce sujet.

A ces causes, le saint nom de Dieu invoqué,
nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit:

1^o Nous renouvelons et confirmons, en
tant que de besoin, toutes les ordonnances des
Vénérables Prélats, à qui nous venons d'être
appelé à succéder, avec les explications, modi-
fications, ou altérations qu'ils ont cru devoir
y apporter, et qu'ils ont dûment signifiées par
leurs mandements, ou par leurs lettres-circu-
lares.

2^o Nous confirmons pareillement et renou-
velons tous les pouvoirs donnés par écrit et
non révoqués aux prêtres de l'Archidiocèse.

3^o Enfin nous renouvelons et confirmons
aussi les pouvoirs accordés par nos prédéces-
seurs, ou par leurs grands-vicaires, soit de vi-
vo voix, ou par écrit, pour la confession des
Religieuses.

Sera le présent mandement lu en chapitre,
dans toutes les communautés religieuses, et
publié (excepté les articles 2^e et 3^e) au prône
de toutes les églises et chapelles où l'on fait
l'office public, le premier dimanche après sa
réception.

Donné à Québec, sous notre seing, le sceau
de nos armes, et le contre-seing de notre secre-
taire, le huit octobre mil huit cent cinquante.

P. F. ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.
Par Monseigneur,
C. F. CAZEAU, Ptre.
Secrétaire.

Situation Religieuse de l'Angleterre.

(Voir le numéro du 15 octobre.)

[Nous reproduisons aujourd'hui intégralement la seconde
lettre adressée à P. M. de la Religion par le Correspondant
d'Angleterre dont les lecteurs ont vu avec intérêt et de
longs extraits de la première dans notre feuille du 15.—
Le correspondant en question accompagne Mgr. de Ma-
zeuil, Evêque de Marseille, dans la visite que ce Prêlat
fit aux mois de juin et juillet dernier, en Angleterre, aux
Religieuses de la Congrégation dont il est le fondateur.]

Monsieur le Rédacteur,
Dans une première lettre sur l'Angleterre,
je vous ai présenté un tableau général de sa
situation sous le point de vue religieux. Mon
but était surtout de donner à vos lecteurs une
idée de l'état actuel du catholicisme dans ce
pays, et de montrer la réalité du mouvement
qui s'y opère en sa faveur. J'ai maintenant
à vous offrir quelques détails qui feront voir
que mes assertions à ce sujet sont loin d'être
gratuites; et puisque c'est le voyage de Mgr.
l'Evêque de Marseille qui m'a d'abord inspiré
la pensée de traiter cette question intéressante

je, je m'attacherai à suivre avec vos lecteurs
la marche du vénérable Prêlat dans son ex-
cursion apostolique, ce qui nous suffira pour
recueillir des preuves de fait, nombreuses et
frappantes, à l'appui de ma thèse générale.

En quittant le continent pour passer en An-
gleterre, c'est ordinairement à Londres que
les étrangers doivent aborder. L'entrée de
cette grande ville par la Tamise n'a rien qui
lui soit comparable sous le rapport du mouve-
ment qui anime ce port immense, où des na-
vires sans nombre apportent les produits de
toutes les parties du globe. C'est donc par cette
voie que nous sommes arrivés dans la capitale
de l'Empire britannique. Notre premier sé-
jour à Londres, bien que d'assez courte durée,
nous a pourtant permis de prendre une no-
tion suffisante de tout ce qui mérite d'y être
remarqué sous le rapport religieux. Je vous
en ai déjà dit quelques choses dans ma lettre
précédente, je vais d'abord continuer le même
sujet dans celle-ci. Vos lecteurs savent que
l'Angleterre catholique est divisée en huit dis-
tricts ayant chacun un vicar apostolique.
Dans le nouvel ordre de choses, par lequel le
Saint-Siège va donner à ce pays sa consti-
tution hiérarchique, le métropolitain de cette
province doit résider à Londres, avec le titre
d'Archevêque de Westminster. On pensait
jusqu'ici que le choix du Saint-Père, pour
remplir ce poste important et délicat, s'arrête-
rait sur Mgr. Wiseman. Il paraît cependant
aujourd'hui que c'est une question au moins
fort douteuse. Il est de fait que le savant Prê-
lat est appelé à Rome pour y recevoir le cha-
peau de Cardinal, et l'on craint généralement
qu'il ne soit ainsi fixé dans la capitale du
monde chrétien. La promotion de Mgr. Wis-
eman à cette dignité n'est point certaine-
ment à désirer, si elle ne doit avoir lieu qu'à
cette condition. Le poste de Londres a tou-
jours été difficile et délicat, il le devient cha-
que jour davantage, à raison de l'éta- de la
controverse entre le catholicisme et l'Eglise
anglicane, il le sera probablement plus encore
une fois que les vicariats apostoliques auront
fait place à des évêques régulièrement con-
stitué. Mgr. Wiseman, plus que tout autre,
possède des qualités qui n'est pas ordinaire
de rencontrer dans la même personne. Sa
science éminente, l'autorité dont il jouit comme
théologien, même auprès des protestants;
la puissance de sa parole, la douceur et l'ur-
banité de ses manières, tout semble se réunir
en lui pour en faire l'homme de la situation.

Puisque j'ai cité le nom de Mgr. Wiseman
et que je parle de l'état du catholicisme à
Londres, vos lecteurs seront, sans doute, bien-
aises que je leur dise un mot des améliorations
qu'il a introduites dans ce vicariat apo-
stolique depuis que l'administration lui en a
été confiée il y a deux ans. C'est de lui que
date l'ouverture de la belle église catholique
dédiée au patron de l'Angleterre, cérémonie
qui eut dans le temps un si grand retentisse-
ment et fut pour la religion le commencement
d'une ère nouvelle dans la métropole de l'em-
pire britannique. Dans cette église, assez
vaste pour contenir un nombreux auditoire et
permettre aux protestants de trouver place à
côté des catholiques, le docte Prêlat avait ré-
solu de porter toute l'activité de son zèle et
l'âme de son œuvre comme un foyer puissant qui
rayonnerait la foi et l'amour dans cette ville im-
mense toute plongée dans la fange du vice et
des ténèbres de l'erreur. Par ses soins, Londres
a vu de plus quatre nouvelles églises-chapel-
les s'ouvrir au culte catholique, et dans le nombre
celle des Jesuites sous le titre de l'Immacu-
lée Conception, bâtie dans un des plus beaux
quartiers, au sein de l'aristocratie anglaise.

Enfin, c'est à Mgr. Wiseman qu'est dû l'éta-
blissement à Londres des Pères de l'Oratoire
d'Angleterre, et certes ce n'est pas un des
moindres titres qu'il peut présenter à la re-
connaissance des catholiques. Il faut avoir
vu de ses propres yeux ce qui se passe dans
leur chapelle de *King-William-Street* pour se
faire une idée du bien qui est opéré par ces
dignes enfants de Saint-Philippe-de-Néri, et
du bien encore plus grand qu'ils sont appelés
à faire. J'accompagnais tous les jours Mgr.
de Mazonel dans cette chapelle pour y célé-
brer la sainte messe. J'ai quelquefois assisté
avec lui à leurs exercices religieux, et je vous
assure que c'était un spectacle bien touchant
celui de leur zèle, de la piété et du dévoue-
ment avec lesquels ces hommes recomman-
dables travaillent en faveur de la sainte cause
qu'ils ont embrassée. Nous les avons vus,
eux naguère ministres de l'erreur, transformés
aujourd'hui par un miracle de la grâce divin-
e en autant d'apôtres de la vérité, ne se donner
aucun repos dans l'exercice le plus actif des
fonctions sacrées. Nous les avons vus se fair-
tout à tous, accueillir avec la même bonté les
pauvres comme les riches, les personnes de
toute condition et de tout âge, et consacrer en
un mot toute leur ardeur, tous leur talents et
tous leurs efforts au grand ouvrage qu'ils ont
entrepris de travailler à ramener à la foi anti-
que leurs frères égarés. Leur église, située au
centre de la plus peuplée de Londres et au
milieu de quelques-uns des plus animés, est ou-
verte de grand matin au public et ne se ferme
que le soir assez tard. Les exercices reli-
gieux s'y succèdent presque sans interruption.
Vous croiriez être non point au sein d'une na-
tion protestante, mais en France, en Italie ou
tout autre pays dans lequel le catholicisme a
toujours régné et a pu développer avec le
temps ses touchantes pratiques destinées à
entretenir la dévotion du peuple fidèle.

Parmi ces nouveaux Oratoriens que l'on re-
connaît pour les enfants de St. Philippe-de-
Néri, plus encore à la piété et au zèle qui les
animent qu'à un costume religieux qu'ils por-
tent ostensiblement même dans les rues et les
places publiques, il en est quelques-uns qui
méritent une mention spéciale, tels que les
Pères Faber, Dalgairn et Newman. Ce der-
nier habite Birmingham, où se trouve la pre-
mière maison de l'Oratoire anglais dont il est
le supérieur. Mais à l'époque dont je parle
il venait passer deux jours à Londres pour y
donner des conférences à l'occasion de la fa-
meuse dispute sur le baptême soulevée par
M. Gorham dans l'Eglise anglicane, et c'est
là que Mgr. l'Evêque de Marseille a vu le cé-
lèbre professeur d'Oxford, devenu aujourd'hui
l'illustre disciple de St. Philippe. Le nom de
Newman est assez connu en France pour qu'il
ne soit pas nécessaire de m'étendre ici sur son
sujet ni de parler de sa science et de son mé-
rite si éminent. Mais ce qui est moins connu
de cet homme remarquable, c'est une simpli-
cité touchante, une modestie admirable qui
révèlent encore davantage son rare talent,
c'est ce ton de candeur, cet extérieur plein
d'aménité qui rendent son abord si facile, sa
compagnie si agréable et sa conversation si
intéressante. J'ai dit, Monsieur, que je me
dispensais de parler de son mérite sous le rap-
port de la science. Je dois cependant à la jus-
tice et à la vérité de présenter à ce sujet une
remarque destinée à ceux de vos lecteurs qui
n'ont point lu, en anglais, les ouvrages de
Newman, c'est qu'ils ne peuvent avoir par le
moyen des traductions françaises ou autres,
qu'une idée imparfaite de son talent comme
philosophe et théologien, et de sa valeur com-
me écrivain. Ce n'est pas que je veuille

me disaient chez toi les plus humbles: il faut
se résigner.
Je pensai en effet au sort qu'il avait par-
tagé avec des milliers de ses semblables, et
j'essayai de profiter du conseil. Hélas! mon
ami, j'eus quelque temps de la résignation;
mais elle m'abandonna quand je connus tous
les maux que le temps réserve au captif.
L'aspect du désert est bien triste, Jacques;
mais qu'il est terrible pour l'esclavage! et
comme ses yeux mesurent avec horreur cette
horizon qui n'a point de fin! Lorsque je ve-
nais à contempler ces plaines arides, où nul
objet ne pouvait arrêter les regards, je disais
quelques fois: Où est ma patrie maintenant?...
et mes yeux tombaient vers la terre. Com-
bien d'années encore dois-je rester ici?... et
des larmes coulaient sur mes joues des-
séchées.
Oh! que le sommeil était terrible! Quels
rêves l'agitaient! Après une journée acca-
blante, si mes yeux venaient à se fermer, j'en-
tendais le grondement de la mer; je voyais
cette bruyère, ce village; j'écouais des voix
consolantes. O Marie! un jour ta voix frappa
mon oreille; tu me conduisais au milieu de
nos heureuses campagnes, sur les bords de ce
lac qui est à quelque distance du village. Tu
me s'appuyais sur mon front brûlant; il me
semblait commencer une existence nouvelle.
Tu me suppliais de ne point te quitter; tu me
disais: Notre chaumière s'élèvera sur ces
bords paisibles, et là notre amour te fera ou-
blier... Je m'écriai: Jamais, jamais, je ne
quitterai ces rivages! Je voulais te presser

sur mon sein. Tout-à-coup je me réveillai.
Quel effroi! Je ne vis que le désert, et le
vent emporté de ces pays vint dessécher les
larmes que j'avais fait répandre un instant
d'illusion. Je n'entendis qu'une voix; c'était
celle d'un maître irrité, qui, au milieu des
tourbillons de sable, m'ordonnait de rassem-
bler les troupeaux, et m'appelait un vil escla-
ve! Ce n'était rien encore; des chagrins
plus affreux m'attendaient. Seul j'aurais souf-
fert peut-être avec courage; mais je vis mourir
notre pauvre capitaine, expirant dans le
plus affreux délire, en appelant sa femme
et en priant pour ses enfants. Pour la première
fois alors il me sembla que la mort était ef-
froyable. Deux mois encore, et il était sauvé.
On eut connaissance de notre malheur à Lon-
dres; la société des captifs nous racheta (1).
Mon Dieu! dis-je quand je me vis libre, mon
Dieu! puisse-je faire un jour pour les autres ce
qu'on a fait pour moi! Mais gloire éternelle
aux bienfaiteurs de l'humanité qui méhèrent
des esclaves! Je voudrais qu'ils vissent tout
le bien qu'ils font; c'est là seule récompense
qui convient à de telles âmes.
Dans les premiers jours où je fus sur le na-
vire qui devait me conduire en France, je
sentis à peine mon bonheur; j'avais perdu
l'habitude d'être heureux. Le cœur est long-
temps avant de se relever de semblables se-
cousses; il serait presque insensible, si le
souvenir de la peine ne lui restait point, et
d'ailleurs je me disais quelquefois; Si un
doux empressement accueilli une bien venue,
comment y répondre en songeant aux larmes

que je vais faire couler dans la famille de
mon pauvre capitaine? Je ne sais pourquoi
je gardais moi-même une froide sécurité;
j'étais las de redouter le mal, et je ne sus pas
m'y préparer. Savez-vous, Jacques, ce qui ar-
riva quand un songe à la tempête qui peut at-
teindre les autres? Quelquefois l'écueil est
bien près de nous.
Je débarquai au bord du Havre; un vieux
pêcheur se chargea de m'amener sur cette
plage; c'était un dimanche, sur la fin de l'au-
tomne. Je m'acheminai vers la ferme de mon
père. Dans ce seul instant mes souvenirs
s'éloignèrent; je sentis la joie pénétrer dans
mon cœur. Oh! quelle joie, quelle me fait
encore de mal.
Je parvins à la maison paternelle; tout était
fermé; j'appelai, personne ne me répondit.
Je pensai que l'on était à la messe de la pa-
roisse, et je songeai avec un nouveau plaisir à
la surprise que j'allais causer.
Je voulus entrer dans le jardin; je vis avec
peine qu'il était abandonné, que les roses
connaissent les fleurs, et que les arbres étend-
aient au hasard leurs rameaux inutiles. Le
verger avait perdu sa grâce; le parterre avait
disparu. Je pensai à mes belles années; ô
Marie! je pensai à la fleur que tu chérissais;
on la voyait autrefois partout dans cette sai-
son; je n'en trouvais qu'une faible tige que les
arbres étouffaient. Hélas! me dis-je, on a
négligé ce jardin que je cultivais, comme j'ai
repoussé les affections de ceux qui m'ont ché-
ri. Oui, oui, on se lasse d'aimer ceux qui
peuvent aimer de si loin... L'absence détruit

tout... Si la vie de l'homme n'était point si
courte, l'absence eût perdu à l'homme ses
chers souvenirs. J'entendis alors le bruit que
fait une clef quand une porte va s'ouvrir; je
m'élançai avec une joie qu'on ne sent qu'une
fois en sa vie. Dans ce rapide instant, mou
imagination me présentait toute mon heu-
reux famille. Je ne vis qu'une jeune servante
que j'avais quittée encore enfant; elle ne me
reconnut point, et je trouvai déjà bien cruel
d'être obligé d'apprendre qu'elle s'était mariée.
C'est vous M. André, me dit-elle; entrez,
entrez. Elle pleurait; je ne la comprenais
point; mais quand elle eut parlé, vous savez
ce qu'elle m'apprit. Jacques... Je n'avais
plus de mère, et cela depuis deux années. Mon
père était à l'Eglise; mes frères à la fête d'un
village voisin, où s'étaient établies mes sœurs.
Pour moi, le docteur qu'ils avaient ressenti
était encore déchantant; la leur s'était calmée,
je vis qu'il y avait quelque douceur à pleurer
en même temps.

La solitude de cette chaumière me rappela
aussi dans quel isolement devait vivre mon
père, et ma peine augmenta encore. Mon Dieu!
je ne vous parlai pas maintenant de l'instinct
qui me faisait me souvenir de l'instinct de mon
père; mais je renouvélai les siens, car
il partageait ceux que j'éprouvais, et il voulait
encore me consoler en gardant l'apparence de
la résignation.
Oui, ce temps que j'avais passé dans le dé-
sert, je le regrettais, ou plutôt je me rappelai
qu'alors je n'avais point perdu la plus chère
de mes espérances. Ma douleur me retint

FRUITON.

ANDRÉ LE VOYAGEUR.

(Suite.)

Vous peindrai-je nos souffrances? vous fe-
rai-je frémir en vous racontant tous nos maux?
Faut-il vous parler de cette soif ardente qui
nous dévorait, de cette faim que nous ne pou-
vions jamais satisfaire, et du mépris dont nous
étions accablés?

Confondus avec tous les esclaves de ces hor-
des féroces, je trouvais au noir que j'avais vu
naguère dans une riche habitation, et qui
suivait le destin de son maître; ainsi qu'il
était tombé durant un long voyage, au pou-
voir des Ouadelins. Au lieu de montrer une
constance abattue, il exécutait avec courage
les travaux qu'on lui imposait, et souvent il
regardait d'un air dédaigneux notre acca-
blement.

Je m'étonnai de ce qu'il montrait plus de
fermeté et plus de constance que dans les îles
fertiles où je l'avais vu autrefois. Pour qui
était l'abondance? me dit-il un jour, pour
vous. Ici, fier comme eux... Blanc, tu vois
maintenant ce que c'est que l'esclavage; je
disais: Notre chaumière s'élèvera sur ces
bords paisibles, et là notre amour te fera ou-
blier... Je m'écriai: Jamais, jamais, je ne
quitterai ces rivages! Je voulais te presser

point de dommage à s'associer au rôle de la providence en cette occasion, afin de pousser au mieux l'affaire. Partant de là, les démocrates de la bonne école trouvaient étrange qu'il fût permis à quelqu'un de vouloir autre chose qu'une république sous le ciel, et plus étrange encore peut-être que l'on s'avisât de leur contester le droit de bouleverser les États et de disposer du sort des empires. On sait du reste si leur mobile est bien, comme ils le disent, la félicité des peuples et le pur amour de l'humanité.

Depuis longues années, Cuba est un objet d'ardente convoitise, et il n'y a pas longtemps que le gouvernement fédéral lui-même s'ouvrit au cabinet espagnol sur le projet d'en acquiescer la possession, alléguant que si Cuba ne passait à la république, il y aurait danger pour la colonie espagnole de devenir une proie de l'Angleterre. Cette ouverture n'eut aucun succès, le prétexte en était trop évidemment imaginaire. Le gouvernement américain renonça donc à la partie. Cependant, le dessein de cette conquête territoriale ne fut pas abandonné; plusieurs eurent à la possibilité de sa réalisation un moyen d'une proposition aux naturels de Cuba de les assister à main armée dans une révolte contre leur métropole, pour se former en république indépendante d'abord, et s'incorporer ensuite à la république continentielle. En 1849, on essaya de mettre à exécution ce plan, qui fut alors déjoué par l'intervention du gouvernement fédéral. Instruits par cette expérience, les conspirateurs sont parvenus cette année à se soustraire à la vigilance de l'autorité, et se sont mis en campagne. Ayant pris terre non loin de Carlewas, ils se sont emparés de cette ville à la suite d'un engagement assez vif avec la faible garnison qui l'occupait. Le meurtre de plusieurs citoyens, accompagné de l'arrestation du gouverneur de la place, comme prisonnier de guerre, et suivi de l'incendie de son palais et du pillage du trésor public, tels ont été les fruits de cette œuvre de libéralisme. Mais ce triomphe ne dura que huit heures; les aventuriers démocrates lâchèrent pied devant l'appareil d'une résistance énergique et l'attitude indifférente de la population de l'île. Lopez et ses compagnons s'en sont relevés en toute hâte aux États-Unis, serrés de près par un steamer envoyé à leur poursuite, mais animés de l'espoir qu'un meilleur succès couronnera leur prochaine tentative contre Cuba. Les familles américaines annonçaient dernièrement des préparatifs d'une expédition nouvelle du même genre et dans le même but.

A propos de ce dernier projet, nous ne pouvons citer ici que le passage suivant de l'excellent article de *Brownson's Review* à cette occasion:

On ne saurait nier, dit l'appréciateur, qu'une portion du peuple de ce pays, que nous voudrions espérer n'en être qu'une portion minime, a des notions très confuses du juste et de l'injuste, et qu'une fois aveuglés par ses passions ou stimulés par ses intérêts, il lui paraît peu difficile de traverser le pirate en héros, et la piraterie et le meurtre en politique honorable et sage. La religion et la morale, les lois municipales et les lois des nations n'ont point de signification, on n'out qu'une signification odieuse pour cette portion de nos concitoyens, du moment qu'elles résistent à leurs intérêts ou à leurs passions, à leur soif de l'or ou à leur avidité d'agrandissement territorial. Prenant pour loi suprême la volonté du peuple, et, par suite, confondant avec facilité la volonté du peuple avec celle de la populace, on la volonté du peuple considéré comme État, avec la volonté du peuple qui se met au-dessus de la constitution et des lois, ils professent que ce qu'aucune portion du peuple veut et est en mesure d'exécuter, ils ont inconsciemment le droit de le faire. Méconnaissant ce républicanisme légal et vrai qu'ont professé nos pères, et qui revit dans nos nobles institutions, pour y substituer un radicalisme sauvage et désordonné, ils maintiennent que le peuple, ou plutôt la populace de tous les pays, a le droit de se révolter, quand il lui plaît, contre son souverain légitime, de renverser par la force des armes l'ordre de choses existant, toutes les fois qu'il cesse de convenir à son goût ou à son caprice, et de le remplacer par un autre ordre de choses qui lui semble bon. Partant de ce principe révolutionnaire, et prétendant que tous ceux qui s'en prévalent et s'arment contre leur souverain, forment nécessairement le parti de l'émancipation, qui lutte pour la liberté, pour les droits inaliénables de l'homme, ils soutiennent que la cause d'un tel parti est toujours la cause de la justice, de l'humanité, la cause de Dieu, et que, par conséquent, nous sommes tous libéraux de cœur à son aide, de le seconder de notre sympathie, de nos conseils, de notre argent, de nos armes, de notre sang, sans égard aux lois existantes, aux droits des souverains, et à la foi des traités. C'est ainsi qu'on les voit sympathiser toujours avec les rebelles ou le parti en insurrection contre son gouvernement, applaudissant à leurs prouesses, se réjouissant de leurs victoires sur les amis de l'ordre et de l'autorité légitime, et s'alligeant de leur défaite. C'est aussi pourquoi ils ne voient dans les tentatives du pirate Lopez et de son expédition, que la mise en pratique de leurs propres principes, auxquels ils tiennent par une affection profonde.

Le fait que Lopez, après son retour aux États-Unis, fut salué d'applaudissements bruyants et prolongés, lorsqu'il assura aux citoyens de Savannah qu'il n'avait pas renoncé à son entreprise, mais que sa vie entière était consacrée à l'affranchissement de Cuba, ne fait qu'indiquer clairement que ces principes ne sont nullement impopulaires, et moins dans quelques endroits du pays. Certainement, le nombre de ceux qui, s'ils ne sont pas prêts à participer activement dans une expédition comme celle que Lopez et ses compagnons ont préparée, croient cependant que les habi-

tans de Cuba ont tout droit de se révolter contre leur souverain, et que nous sommes aussi parfaitement en droit de le seconder en cela, de révolutionner l'île, et, avec l'adhésion de notre gouvernement, de les annexer à l'Union, est plus considérable, nous le craignons, qu'un bon citoyen qui tient à l'honneur de son pays à l'inciter à la croire, tant on estime à peu de valeur les droits de la souveraineté, et tant est faible le respect même de ceux de la propriété.

Assurément, nous sommes loin de prétendre ou d'insinuer qu'aucune portion considérable de nos concitoyens soit dépravée au point de vouloir s'associer à un exploit de piraterie du genre de la récente expédition de Cuba, mais une pareille tentative ne répugne pas tout-à-fait au système politique d'un nombre équivalent peut-être à une majorité de nos concitoyens. D'après le plan des conspirateurs, les citoyens de cette république ne devaient être aux yeux du non le que des alliés ou des auxiliaires du peuple de Cuba. On a supposé qu'il y avait, ou qu'il pourrait s'organiser un parti de républicains rouges dans les rangs de la population Créole de l'île, et que l'on en acquiescerait par ce moyen la possession. Les Cubains eux-mêmes devaient à la face du monde, figurer comme les premiers instigateurs du mouvement et y remplir le rôle d'acteurs principaux. Ils devaient eux-mêmes se proclamer républicains, indépendants de l'Espagne, et nous n'avions simplement qu'à nous enlever leur bannière, et les aider à terminer l'œuvre de leur affranchissement. Une annexion était présumée devoir succéder au républicanisme et à l'indépendance, comme en étant une suite naturelle. Tel était le plan, et nous ne pouvons rien y voir d'inconsistent avec les doctrines avancées par tout le corps des démocrates américains, et par la presque totalité des organes de la presse américaine. Posez une fois, comme nos politiques des derniers temps ont été dans l'habitude de le faire, que le peuple peut, dès qu'il le juge convenable, se révolter contre l'autorité souveraine de l'État, et que, sans égard aux constitutions non plus qu'aux lois préexistantes, il est la source légitime et souveraine de toute puissance politique, et il ne vous sera plus possible de dénoncer rien d'injuste et de blâmable dans la tentative de s'emparer de Cuba de la manière proposée, c'est-à-dire, par la rébellion, le meurtre et le vol. Conformément à ces principes, les Créoles de Cuba, quoiqu'inférieurs en nombre, ou sans importance par leur position, qui étaient mécontents du gouvernement Espagnol, ou mal à l'aise et simplement désireux d'un changement, avaient le droit de se dire le peuple de Cuba, dans lequel résidait la souveraineté nationale, et de s'organiser eux-mêmes en un gouvernement provisoire, et de parler et agir au nom de la nation entière de Cuba. S'ils avaient ce droit, suivant les mêmes principes, nos concitoyens, ou tel nombre d'entre eux que l'on voudra, avaient le droit de les traiter comme peuple indépendant et souverain de Cuba, et de s'unir à lui comme tel, et de l'assister dans l'acte de son émancipation, et de raffermir son autorité sur toute l'île; car, selon le système politique popularisé dans ce pays, la démocratie est un droit naturel, inhérent à tout peuple, la seule forme de gouvernement qui soit légitime; d'où il s'ensuit que la souveraineté nationale doit toujours appartenir au parti combattant pour maintenir ou fonder la démocratie. Ainsi, on peut dire que Lopez et sa suite ne sont pas à blâmer, si ce n'est pour leur imprudence et leur insouciance, ou abandonner notre système politique. Si, comme la masse des politiques le font, et le feront sans doute quelque temps encore, nous maintenons les principes qui fondent ce système, ce n'est qu'au moyen d'une inconséquence qu'il nous est possible de passer condamnation sur l'affaire de Cuba ou sur toute autre de même espèce.

Mais nos politiques feraient bien de réfléchir qu'un peuple ne peut posséder et suivre des principes de nature à justifier une pareille expédition, sans se placer eux-mêmes au ban des nations civilisées, et autoriser le monde civilisé à les traiter comme un fort d'un nid de pirates, et à guerroyer contre eux comme contre l'ennemi commun de l'humanité. A plus forte raison doit-il en être ainsi lorsqu'en avouant de tels principes, ils en font l'application au préjudice d'une puissance à laquelle leur gouvernement est lié par des traités de paix et d'amitié, comme l'est notre gouvernement à l'Espagne. Il n'est pas de nation qui pût vivre en paix avec un tel peuple ayant un gouvernement populaire que la volonté du peuple, toute expresse qu'elle soit, obligerait de fléchir devant elle à un point qui, dans le cours des temps, deviendrait excessif; car il ne se reconnaît lié ni par les lois des nations, ni par la foi des traités. Aucune nation n'aurait assez de son influence pour éviter ses machinations; et chacune serait perpétuellement en butte au danger de le voir susciter une révolte au milieu d'elle, d'être elle-même dépeuplée par lui de son territoire, et, finalement, de son existence comme peuple. Il ne saurait être question de relations amicales avec ce peuple, et l'intérêt commun des nations et de la société devrait enfin liguer l'univers civilisé contre lui pour l'exterminer, ou l'étrier par lui.

Des lettres particulières de M. Brownson annoncent la visite de ce publiciste distingué à Montréal pour le 29 courant. Samedi, à deux heures de l'après midi, l'honorable Juge Day pronouça une éloquent allocation, au *Albany Hall*, sur le sujet de notre Exposition Industrielle, en présence d'un auditoire composé de personnes d'élite de la société anglaise et canadienne de cette ville. Ce discours, remarquable à la fois de style

et de pensée, fut semé d'aperçus saillants, de réflexions et de rapprochements justes. L'orateur s'étendit longuement sur son sujet; il parla de la grande et prochaine Exposition Industrielle internationale de Londres, qu'il représenta comme l'un des traits caractéristiques de l'esprit de notre siècle. Il dit que cette Exposition des produits de l'industrie universelle faisait ressortir les tendances de notre époque de la même manière qu'autrefois dans l'antique Grèce les jeux olympiques peignaient le mouvement intellectuel et les tendances guerrières du temps, ou les croisades, l'esprit chevaleresque et la puissance du zèle religieux qui animait les peuples au moyen-âge. Une haute morale soutenue par une inspiration poétique a dominé dans tout le discours, dont les déductions claires ont conduit la pensée de l'auditeur aux moyens pratiques sur lesquels peut être basée la sagesse des hommes dans leurs relations sociales.

Nous différons à un autre jour l'émission d'un article au sujet de l'Exposition Industrielle.

LA PROPAGANDE EN BALLON.—Le *Hong-Kong Register* publie sous le titre de "Suggestion aux missionnaires" un projet des plus bizarres, lequel consiste à organiser la distribution des petits écrits de la Société biblique, ou des *Religious Tracts*, sur toute la surface de la Chine, au moyen de ballons. Celui fait du poids des brochures, chaque ballon pourrait en porter deux mille qui se détacheraient une à une à de petits intervalles, par le moyen d'une mèche d'artifice brûlant avec une lenteur déterminée. Quand la mousson du sud-ouest est bien établie, on aurait la certitude que les ballons lancés de la côte ne seraient point rejetés à la mer, et qu'ainsi la parole de Dieu tomberait littéralement comme une rosée bienfaisante sur l'empire de la terre fleurie. Si, après cela, les Chinois restaient encore païens, ce serait bien leur faute!

M. CHAPPEL

Une enquête du comte a été tenue jeudi (17) dans la salle du tribunal de police à Toronto sur le corps d'un individu du nom de Thomas Riley. Cet homme avait été vu la veille en état d'ivresse dans une taverne auprès de l'Hôtel-de-Ville. Le lendemain un petit garçon l'apparut flottant sur l'eau derrière la taverne. On présume qu'il est tombé victime de son intempérance. Le défunt était âgé de 60 à 70 ans, et citoyen de Scarborough.

Le même jour un autre enquête fut aussi tenue sur le cadavre de Dennis McCarthy, à bord du vapeur à hélices *Ilbernia*. On l'avait vu la dernière fois avant sa disparition, appuyé sur les rampes du vaisseau qui s'était échoué dans le canal de Beaulieu. Peu après on retrouva son corps flottant sur l'eau. Il était âgé d'environ 70 ans, et se rendait d'Irlande à Toronto où l'attendait un neveu.

Jouéi dernier, *Eard Freney*, charpentier, aidé de trois autres ouvriers, travailla à élever un paquet de bardeaux jusqu'à la voûte du temple catholique de Prescott, qu'ils reconstruisaient à neuf. Chéachacun d'eux se tenaient manquant tout-à-coup sans leurs pieds, ils furent précipités d'une hauteur de trente pieds sur le sol. *Freney* et un autre ont été gravement contusionnés, mais on espère qu'ils survivront à leurs blessures.

ÉTATS-UNIS.

Il règne encore à Détroit (Michigan) quelque agitation par suite de l'arrestation des quelques noirs fugitifs que leurs propriétaires avaient livrés. On a fait de nouvelles tentatives pour délivrer les captifs, et la prison qui les renferme est toujours entourée par la milice.

Lundi et mardi de la semaine dernière, il a été tenu à Boston et à Concord (Massachusetts) deux meetings, au nom de la loi suprême de Dieu et du sentiment du droit, imposant à chacun envers son semblable. Une portion de l'assemblée de Boston avait même adopté cette autre résolution plus énergique: "Loi ou non, Constitution ou non, nous ne permettrons pas qu'un seul fugitif soit repris dans le Massachusetts."

Le *Courrier des États-Unis* dit à cette occasion "qu'en voyant des hommes qui ne sont pas sans autorité prendre sous leur patronage ce mouvement de résistance: en attendant ces débris, si faible que soit leur importance matérielle, le Sud doit nécessairement amasser au fond de son cœur des ressentiments, et des méfiances peu conciliables avec la cordialité dont le compromis semblait avoir donné le signal à l'Union tout entière."

FAITS DE L'ÉTRANGER.

Un meurtrier du nom de Jean Stauff, condamné à la détention perpétuelle pour assassinat de sa maîtresse, la comtesse de Coblenz, a fait l'aventure de son crime dans la prison de Mariensleben (Allemagne). Sa confession, qui retracerait tous les détails du crime, est ainsi rapportée dans la *Gazette* de Darmstadt.

Dans l'après-midi de la fatale journée, Stauff avait voulu se rendre à cinq heures après de la comtesse, pour lui annoncer qu'il allait au grand palais ducal chercher son maître; il monta donc à l'étage supérieur, trouva l'anti-chambre et la chambre de la comtesse ouvertes, et y entra. La comtesse n'était pas dans sa chambre; il jeta un coup d'œil dans

le cabinet, dont la porte était ouverte: il n'y vit personne non plus, mais il remarqua que la porte de la chambre du coin était entrebâillée, ce qui lui fit supposer que la comtesse y était. Comme la partie supérieure du secrétaire était ouverte, et qu'il connaissait les tiroirs où étaient renfermés les bijoux de la comtesse, il ne put résister à la tentation de s'enrichir. Il ouvrit donc les tiroirs, et prit, ainsi qu'il l'a avoué, un bracelet d'or, deux autres bracelets de bronze, une paire de boucles d'oreilles d'or, un collier de perles blanches, et mit dans sa poche ces objets, dont une partie fut fondue plus tard par son père, et qui presque tous étaient renfermés dans des étuis.

Dans ce moment, la comtesse parut sur le seuil du cabinet, et courut à lui; il prétend ne plus savoir ce qu'elle lui a dit, mais, dans la crainte qu'elle ne fit du bruit, et n'appelât du monde pour l'arrêter, il n'avait songé qu'aux moyens de se sauver, ayant saisi fortement la comtesse au cou, et l'avait étranglée. Elle avait cherché à se dégager de cette étreinte, et le blessa même à la main, ce qui le força de lâcher prise pour le moment; mais il redoubla d'efforts pour la serrer plus fortement. La lutte eut lieu près du secrétaire. Au bout de cinq à sept minutes, les yeux de la malheureuse comtesse se fermèrent, et son visage prit une couleur de pourpre; il vit qu'elle était morte, il laissa alors tomber le corps, qui alla donner contre l'angle saillant du secrétaire, et reçut une petite blessure à la tête. Il quitta la chambre, ferma les deux portes à clef, et sortit de la maison.

Sur la demande qui lui en fut faite, Stauff déclara que les stores étaient déjà baissés lorsqu'il entra dans la chambre, que dans le cabinet ils étaient ordinairement baissés. Il prétend également qu'il n'a remarqué, ni pendant ni après le meurtre, un soulier de la comtesse qu'on avait trouvé dans le cabinet, ou que peut-être il n'y a pas fait attention. Avant de quitter la maison, il enchaîna dans son lit les objets qu'il avait dérobés. En se rendant au palais, il entra dans un estaminet, et y but, coup sur coup, trois demi-bouteilles de vin. Il arriva au palais grand-duc, à cinq heures et demie avec le comte, qu'il reconduisit à son hôtel. Lorsque le comte eut changé de toilette, il se rendit à l'étage supérieur pour aller voir sa femme; cela n'inquiéta pas Stauff, qui savait que personne, pas même le comte, n'était admis auprès de la comtesse, quand elle était enfermée dans ses appartements. Effectivement, le comte ne tarda pas à redescendre, en faisant la remarque que sa femme devait être sortie; il remit la clef de sa chambre à Stauff, et sortit à sept heures trois quarts.

Stauff se hâta alors d'exécuter le plan qu'il avait conçu dans l'intervalle, et qui consistait à faire disparaître par le feu toutes les traces de son crime, et à se donner la mort s'il était surpris dans cette occupation. Il prit des copeaux et des allumettes, et se rendit à l'appartement où était étendu le cadavre de la comtesse. Il prétend que le vin qu'il avait bu quelques heures auparavant, lui a seul donné le courage de regarder le cadavre. Il avança une chaise vers le secrétaire, saisit la comtesse, dont les membres avaient conservé toute leur souplesse, la plaça sur la chaise, appuya ses bras et sa tête sur le secrétaire, de sorte qu'elle était dans l'attitude d'une personne qui dort. Il étendit alors des copeaux sous le secrétaire, et mit le feu, qu'il alimenta avec du papier et quelques morceaux de bois. Jeta quelques copeaux allumés sur le divan du cabinet, et quitta l'appartement en emportant les deux clefs, qu'il jeta dans les lieux d'aisance. A la ajouté, dans ses aveux, qu'il ne savait pourquoi il les y avait jetés, attendu qu'il aurait pu les laisser dans les appartements de la comtesse, ce qui eût été une circonstance qui eût porté en sa faveur.

Stauff alla ensuite dans sa chambre, mit le feu au poêle et y jeta les étuis où avaient été renfermés les bijoux; mais le feu avait de la peine à brûler et répandait une forte fumée. Il s'aperçut alors que la clef du poêle était fermée; il l'ouvrit, et la fumée sortit tout-à-coup. Il croit que le feu que l'on aperçut de la maison Kekule ne pouvait être que celui occasionné par l'embrasement du divan. En mettant le feu aux appartements de la comtesse, Stauff n'a voulu que détruire toute trace de son crime, sans songer quelle extension pouvait prendre l'incendie. Il a assuré que quand la dame Schiller était venue à l'hôtel, il n'avait pas encore étranglé la comtesse, qu'il n'en avait pas eu même l'intention; que son impolitesse envers cette femme ne provenait que du ton impérieux dont elle lui avait parlé. Il prétend que le cordon de la sonnette dans l'appartement de la comtesse n'a pas été touché pendant la lutte; qu'il aura été carbonisé par le feu, et qu'il sera tombé par son propre poids. Il a rétracté tous les soupçons qu'il avait fait planer sur le comte, et a pris ce dernier de lui pardonner les graves injures qu'il lui avait faites par ses dépositions, consignées au procès-verbal. Quant à la tentative d'empoisonnement sur la personne du comte, il déclare qu'elle est dénuée de tout fondement.

Les raisons qui l'ont porté à se renfermer dans un système de dénégation complet sont, s'il faut l'en croire, la honte de passer pour un meurtrier aux yeux du monde, notamment de sa fiancée; puis l'espoir d'être acquitté par ses juges, attendu que toute l'affaire était enveloppée d'épaisse ténèbres. Enfin, une dernière circonstance, c'est qu'il se rappelle avoir lu, dans un livre de dévotion que lui avait prêté le juge d'instruction, que Dieu pardonne aux pécheurs sincèrement repentants, quand même ils ne confessent pas leurs fautes de vant les hommes.

Stauff a terminé sa déposition en plourant, et en donnant l'assurance qu'il avait déjà répanda des torrents de larmes et prié Dieu de le retirer de ce monde; qu'il donnerait mille fois sa vie pour racheter celle de la comtesse;

qu'il n'était pas méchant, mais qu'il était ficele à émonvoir et d'un caractère violent. A la fin de sa déposition, il demande au grand-duc de lui réserver la grâce d'aller passer le reste de sa vie dans un pays lointain."

Le gouvernement français a autorisé une grande loterie de sept millions de francs, dont le produit est destiné à payer le transport de six mille émigrants en Californie.

Un pharmacien de Paris a inventé une belle salinante qui fait explosion en arrivant au but et cause de grands ravages.

AUX CORRESPONDANTS.

La lettre de M. Louis Bélanger de St. Martin sera insérée dans le prochain numéro, ainsi que l'écrit de "Un Ami des Lettres."

MARIAGES.

A Yarmouth, le 15, M. Frédéric Bellemeur, à Delle. Marie Gélinas, tous deux de cette paroisse.

DECES.

En cette ville, vendredi, 18 octobre courant, à l'âge de 77 ans, Dame Thérèse Langlois dite Traversie, veuve de feu M. Paul Labad, née à Ste. Foye, dans le district de Québec.

En cette ville, hier matin, après une longue et douloureuse maladie soufferte en vrai chrétien, M. Nazaire Mercille, âgé de 26 ans et 3 mois, et laisse pour déplorer sa perte une épouse inconsolable, 3 jeunes enfants et un grand nombre d'autres parents et amis.

À Béancour, à la demeure de Louis Désilats, Joseph, son père, jeudi le 17 du courant, de consommation, Joseph Désilats, âgé de 34 ans, de consommation, M. Joseph Courcier, ancien et respectable citoyen de Béancour. Les laitsont été une veuve éplorée et un grand nombre de parents et amis qui les regretteront longtemps.

ANNONCES.

BAUME DU DR. WISTAR.

Tunbridge, Orange County, Vermont. 25 novembre 1845.

M. JETH W. FOWLE.—Mox cher Monsieur. Je certifie que l'année dernière, au mois de juin, je fus pris d'un rhume et d'une toux violente, accompagnés d'un mal d'estomac et d'une douleur au côté. Cet état encore la toux ne m'a pas laissé. Au mois de décembre, le mal s'accrut à un tel point, que durant l'hiver, je diminai de trente cinq livres, les médecins qui je consultai ne purent me donner aucun soulagement; ils croyaient tous que je n'en reviendrais jamais. Mais, à mon grand bonheur, vint un mois de mars après avoir souffert excessivement tout l'hiver, j'eus le plaisir de voir le Baume de Wistar et de ses heureux effets. Un de mes amis, qui en avait l'expérience et qui s'en était fort bien trouvé, m'engagea à faire usage du même remède et malgré le caractère prononcé de la maladie, j'étais complètement guéri de ma toux, avant même d'avoir fini la première bouteille. Aussi je n'ai pas d'expressions pour témoigner ma reconnaissance à cet ami, de même que pour recommander à tout le monde, et les engager à se servir d'un remède aussi efficace, persuadé que je suis de son mérite, après en avoir éprouvé moi-même les effets, en déhâtant peut-être par son moyen à la pulmonie.

FREEMAN NOYES. A vendre à Montréal, par Wm. Lyman et Cie, et par John Carter et Cie, rue St. Paul: aussi par Alfred Savage et J. Lyman et Cie, Place d'Armes. Montréal, le 15 Octobre, 1850.

AVIS.

DAME MARIE SOPHRONE GRENIER, étant séparée de biens d'avec M. Augustin Archaumont son mari, et faisant ses affaires en son propre nom, prie le public qu'elle ne sera responsable d'aucune dette contractée en son nom, et ne reconnaît que celles qu'elle aura elle-même contractées ou autorisées au moyen d'un permis-in verbal. St-Hyacinthe, 17 Octobre 1850.

AUX COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

M. Boudin, jeune Français âgé de 24 ans, offre ses services comme Institutur. Il a été formé dans les Écoles Normales des Frères des Écoles Chrétiennes de France, et a reçu de l'Université le Brevet de capacité. S'adresser au Directeur des Écoles Chrétiennes, à Montréal.

BANQUE DE PROVIGANDE ET D'ÉPARGNE.

MONTREAL PROVIDENT AND SAVINGS' BANK.

COMMISSION D'ENQUÊTE.

Les Soussignés étant nommés par Son Excellence le Gouverneur-Général, Commissaires sous l'autorité d'un acte passé dans la dernière session du Parlement de cette Province, et intitulé: "Acte pour pourvoir à la nomination de Commissaires, pour s'enquérir des affaires et de la situation de la Providence et Savings' Bank de Montréal, au nom de faire des ENQUÊTES MINUTIEUSES sur les AFFAIRES de l'Institution ainsi connue comme la PROVIDENT AND SAVINGS' BANK DE MONTREAL, et sur les CAUSES qui ont amené la FAILLITE de la dite institution et son INCAPACITÉ de satisfaire aux JUSTES RECLAMATIONS de ceux qui y ont déposé de l'argent," donnent par le présent AVIS à tous les investisseurs, les dits Commissaires, THIÉRON LEBLANC, SHANCKS à leur bureau, dans l'HOTEL DU GOUVERNEMENT, dans cette cité de Montréal, chaque jour—Les dimanches et autres fêtes légales exceptés—entre DIX heures A. M., et TROIS heures P. M., tous les jours, commençant LUNDI, le 7 OCTOBRE, pour recevoir toute information qu'on pourra leur soumettre, touchant les affaires de l'enquête qui leur a été confiée.

W. BRISTOW, WM. SMITH, C. E. BELLE, Commissaires.

Montréal, 8 Octobre, 1850.

À VENDRE ou ÉCHANGER, un TERRAIN sis et situé au quartier St. Louis de la cité de Montréal, près de l'Évêché de Montréal, de la contenance de 40 pieds de front sur 164 de profondeur, tenant par devant à la rue St. Denis, d'un côté au propriétaire, de l'autre à M. Louis Joseph Paquin, et par derrière joignant à M. Ricard avec une maison en bois à un étage, bien finie. 38 de front sur 32 de profondeur, glacières et autres dépendances dessus construites.

Pour les conditions, qui seront des plus libérales, s'adresser au propriétaire sur les lieux, M. TOUSSAINT LADOUCEUR, ou au Notaire soussigné.

C. A. BRAULT, N. P.

Montréal, 26 juillet 1850.

COLLEGE JOLIETTE.

La rentrée des élèves de cet établissement... On croit devoir avertir de nouveau le public...

COLLEGE MASSON.

LA RENTREE des Classes de cette Institution est fixée au CINQ de SEPTEMBRE... Cette éducation pratique comprend l'étude des grammaires...

NATIONAL LOAN FUND LIFE ASSURANCE SOCIETY. SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE SUR LA VIE... LONDRES.

BUREAU LOCAL. BENJ. HOLLAND, ECR. PRÉSIDENT. A. LAROCQUE, ECR. | E. R. FABRE, ECR. | H. L. ROUPEL, ECR. | W. LUNX, ECR.

MEDECINS CONSULTANTS. F. T. BAGLEY, ECR., M. D. H. PELTIER, ECR., M. D. F. R. STARR, ECR., AGENT GENERAL POUR L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD.

Les avantages que cette Institution offre au public sont nombreux et importants... On ne peut payer que par les droits de Timbre ou par l'examen médical.

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE DU CANADA.

(Canada Life Assurance Company.) INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT. CAPITAL - £50,000.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON. HUGH C. BAKER, PRÉSIDENT. JOHN YOUNG, ECR., VICE-PRÉSIDENT. THOMAS M. SIMONS, ECR., Secrétaire.

GERANTS DANS BAS-CANADA. St. Andrew - Frank Fair. St. John - Charles Pierce. Huntingdon - R. B. So-

Les assurances peuvent s'effectuer, avec ou sans participation aux profits de la Compagnie... On trouve, en les comptant, que les taux ci-dessus d'assurance pour la vie, sans participation, et déduction des primes...

Table with 4 columns: Age, Avec les profits, Sans les profits, Demi-Crédit.

Table with 4 columns: Age, 50, 55, 60, 65.

THE COLONIAL LIFE ASSURANCE COMPANY. SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE Sur la Vie.

CAPITAL, £500,000 STERLING. GOUVERNEUR: LE TRÈS HONORABLE COMTE D'ELGIN ET KINCARDINE

BUREAU PRINCIPAL, GRANDE RUE ST. JACQUES, N° 49, MONTREAL. DIRECTEURS: L'HONORABLE PETER MCGILL, PRÉSIDENT DE Banque de Montréal.

Les grands succès qu'a obtenus la SOCIÉTÉ D'ASSURANCE SUR LA VIE, justifient pleinement l'idée que s'en étaient formée par ses fondateurs.

LES ASSURÉS DES ANCIENS ont profité de la réduction des primes... On obtiendra toutes les informations nécessaires de la Compagnie en s'adressant au Directeur ou à tout autre agent.

A. DAVIDSON PARKER, Directeur pour le Canada.

SOURCES DE PROVIDENCE.

M. S. GERMAIN qui a fondé l'établissement de la BAISSE D'EAU MINÉRALE dans le nouveau Village de Providence...

DAMIS PAUL.

ORGANISATEUR DE LA CATHÉDRALE, ayant fixé sa résidence au coin des rues des Allemands et Dorchester...

IMPRESSIENS TYPOGRAPHIQUES.

On imprime à cet établissement: Adresses, Cartes de visite, Invitations, Circulaires, Et Jobs de toute espèce...

CONDITIONS:

On ne s'abonne pas pour moins d'un semestre. Les abonnés qui veulent retirer leur souscription, doivent en donner avis un mois avant l'échéance du semestre...

TAUX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous. L'insertion, £0 2 6. Chaque insertion subséquente, 0 7.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MM. E. R. Fabre et Cie, Libraire. Trois-Rivières, Val-Guillet, écr., N. P. Québec, M. D. Martin, écr., Y. St-E. Anne, M. F. Bibeau, écr. Direct.

JOSEPH LAROCQUE, PRÊTRE, Rédacteur-en-Chef (Evêché de Montréal).

IMPRIMEUR: JOSEPH RIVET, Coin des rues Mignonne et St. Denis.

LE GUIDE DE L'INSTITUTEUR.

UNE SÉRIE DE REPONSES AUX QUESTIONS INSÉRÉES DANS LA CIRCULAIRE DU SCÉNARIE DE L'ÉDUCATION, ETC. PAR F. N. VALADE, ECR.

LE MOIS DE MAI.

Le Soussigné vient d'imprimer une superbe édition du MOIS DE MARIE. Cette édition est augmentée du CHEMIN DE LA CROIX, d'UN ACTE DE CONSÉCRATION et de plusieurs SALUTATIONS à LA ST. VIERGE...

BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES.

Les Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux MM. du Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation de BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES...

MOIS DE MARIE.

NOUVELLE édition, augmentée des PRIÈRES DE LA MESSE, VÊPRES DES DIMANCHES, CHEMIN DE LA CROIX, ETC., ETC., avec jolie reliure. Prix 7s. 6d. la douzaine.

LIVRES NOUVEAUX POUR DISTRIBUTION DE PRIX.

LES Soussignés offrent maintenant en vente, un assortiment considérable de livres, NOUVELLEMENT reçus et propres à être donnés en prix ou à former le fonds d'une bibliothèque de paroisse...

IMAGERIE NOUVELLE.

LES Soussignés viennent de recevoir, de France, 25,000 feuilles, IMAGES assorties de grands et d'adultes, qu'ils offrent à 7/16, 12/6 et 30/0 les 100 feuilles.

CHAPEAUX FRANÇAIS.

Pour MM. du Clergé et autres, REÇUS DIRECTEMENT DE PARIS ET A VENDRE A LA LIBRAIRIE DE M. CATELLI.

ST. JEAN-BAPTISTE.

LES Sociétés de Tempérance et de St. Jean-Baptiste pourront se procurer une statue de leur Patron ST. JEAN-BAPTISTE en s'adressant au magasin du Soussigné.

VISITE EPISCOPALE.

MESSEURS les Cures trouveront à l'imprimerie de ce journal, LE MANUEL DE CEUX QUI VEULENT SUIVRE LES EXERCICES DE LA VISITE DES EVEQUES. Ce petit opuscule sera de la plus grande utilité à tous les fidèles...

ETABLISSEMENT DE RELIURE.

Le Soussigné, pour satisfaire l'attente de ses nombreux amis, vient de rouvrir son ATELIER DE RELIURE à l'endroit ci-dessus désigné, où il est maintenant prêt à recevoir toutes les commandes dans sa branche qu'il voudra bien lui confier.

MANUEL DES SOCIÉTÉS DE TEMPERANCE.

Le Soussigné avertit le public qu'il a l'honneur d'annoncer que ce Manuel est maintenant en vente chez presque tous les Libraires de Montréal et les Marchands de la Campagne.

ATTENTION!!

LA CLEF DES PRINCIPALES DIFFICULTES DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE, OÙ COURS RAISONNE SUR LA GRAMMAIRE FRANÇAISE.

EAU PLANTAGNET.

LE SOUSSIGNÉ avertit le public qu'il a l'honneur d'annoncer que ce Eau Plagnenet est maintenant en vente chez presque tous les Libraires de Montréal et les Marchands de la Campagne.

MANUEL DES SOCIÉTÉS DE TEMPERANCE.

Le Soussigné avertit le public qu'il a l'honneur d'annoncer que ce Manuel est maintenant en vente chez presque tous les Libraires de Montréal et les Marchands de la Campagne.

ATTENTION!!

LA CLEF DES PRINCIPALES DIFFICULTES DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE, OÙ COURS RAISONNE SUR LA GRAMMAIRE FRANÇAISE.

ATTENTION!!

LA CLEF DES PRINCIPALES DIFFICULTES DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE, OÙ COURS RAISONNE SUR LA GRAMMAIRE FRANÇAISE.

EAU PLANTAGNET.

LE SOUSSIGNÉ avertit le public qu'il a l'honneur d'annoncer que ce Eau Plagnenet est maintenant en vente chez presque tous les Libraires de Montréal et les Marchands de la Campagne.

IMPRESSIENS TYPOGRAPHIQUES.

On imprime à cet établissement: Adresses, Cartes de visite, Invitations, Circulaires, Et Jobs de toute espèce...

ATTENTION!!

LA CLEF DES PRINCIPALES DIFFICULTES DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE, OÙ COURS RAISONNE SUR LA GRAMMAIRE FRANÇAISE.

ATTENTION!!

LA CLEF DES PRINCIPALES DIFFICULTES DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE, OÙ COURS RAISONNE SUR LA GRAMMAIRE FRANÇAISE.

EAU PLANTAGNET.

LE SOUSSIGNÉ avertit le public qu'il a l'honneur d'annoncer que ce Eau Plagnenet est maintenant en vente chez presque tous les Libraires de Montréal et les Marchands de la Campagne.